

BILAN

P É R I O D E  
2015 - 2018

# Programme d'Appui à la Petite Irrigation au Niger (PAPI)

porté par le RECA et  
soutenu par la Coopération Suisse

JANVIER 2019



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

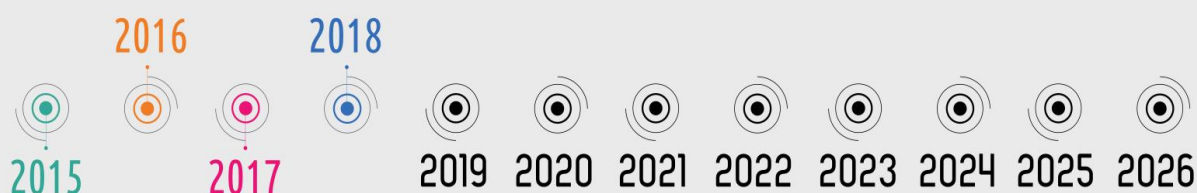


Direction du développement  
et de la coopération DDC

## Le PAPI au Niger

Le Programme d'Appui à la Petite Irrigation (PAPI), soutenu par la Coopération Suisse, est porté par le Réseau des Chambres d'Agriculture du Niger (RECA) pour les activités de conseil agricole et les Conseils Régionaux pour le volet infrastructures structurantes. Il vise à développer le secteur horticole en donnant aux producteurs et productrices l'opportunité de vivre décemment de leurs activités, et en offrant des opportunités d'emploi et d'auto-emploi pour les jeunes et les femmes. Ce programme est mené en étroite collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, le Haut-Commissariat à l'Initiative 3N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens » (I3N). C'est un des programmes qui contribue à la mise en œuvre de l'Initiative 3N, il est complémentaire aux différents programmes et projets soutenus par les partenaires techniques et financiers.

Le PAPI a une durée de douze (12) ans et comprend une première phase de 4 ans qui s'est déroulée de 2015 à 2018. La première phase du programme est financée principalement par la Coopération Suisse.

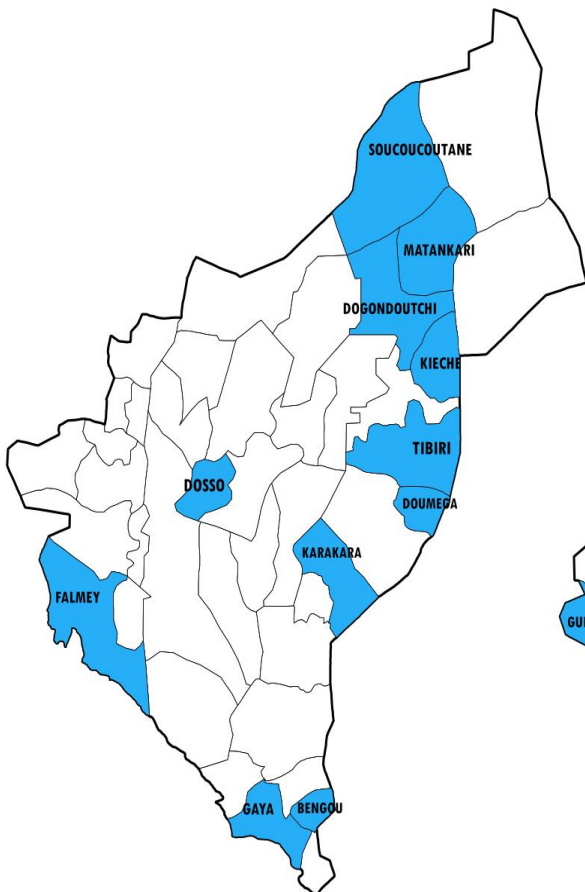
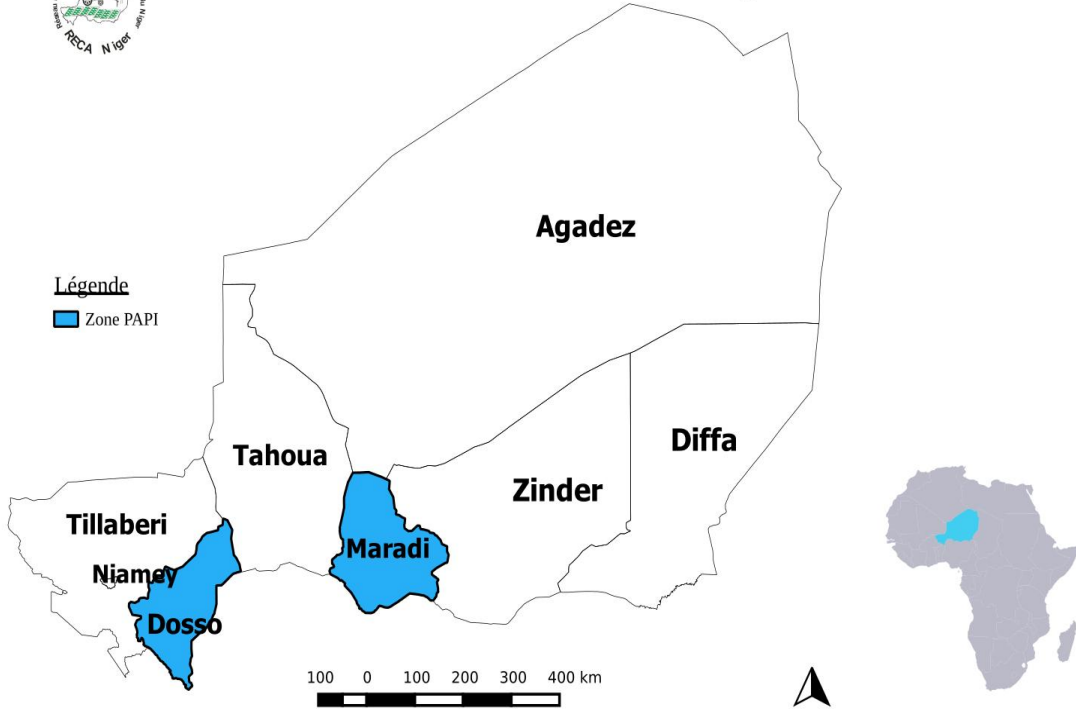


**1ère Phase du PAPI**  
(33% de sa durée globale)

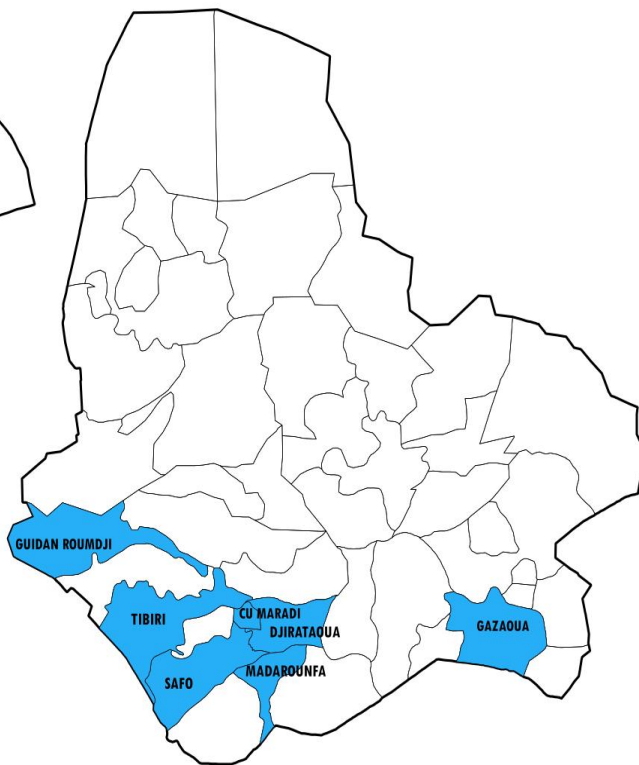
Il cible les exploitations familiales du secteur horticole irrigué et s'intéresse aux facteurs qui favoriseront l'amélioration de leurs revenus, mais également à la création d'opportunités d'insertion des jeunes et des femmes.



## Zones d'intervention du PAPI au Niger



Région de Dosso



Région de Maradi

# SYSTÈME D'INFORMATION SUR LA PETITE IRRIGATION



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra



Réseau National  
des Chambres  
d'Agriculture  
du Niger (RECA)

**Direction du développement  
et de la coopération DDC**

## Réseau National des Chambres d'Agriculture du Niger RECA

---

🏠 rue Grande Chancellerie  
BP : 686 Niamey  
☎ (+227) 21 76 72 94  
✉ recaniger@yahoo.fr  
🌐 www.reca-niger.org  
📘 www.facebook.com/recaniger  
📷 www.instagram/reca\_niger

## Coopération Suisse

---

🏠 Rue du souvenir, Termimus  
Niamey  
☎ (+227) 20 73 39 16  
✉ niamey@eda.admin.ch  
🌐 <https://www.eda.admin.ch/countries/niger/fr/home/representations/bureau-cooperation.html>

## Chambre Régionale d'Agriculture de Dosso

---

🏠 Ex-URC  
Dosso  
☎ (+227) 96 49 23 32  
✉ cradosso@yahoo.fr

## Chambre Régionale d'Agriculture de Maradi

---

🏠 Fara'a  
Maradi  
☎ (+227) 96 50 94 47  
✉ cramaradi@gmail.com

Présentation du  
PAPI

Composantes

Résultats obtenus:  
sur le CGEF

Résultats obtenus:  
sur le Centre d'Appels

Résultats obtenus:  
sur le Financement

Point des  
Recommandations

## 1 Objectifs

Le PAPI a pour objectif global de soutenir la sécurité alimentaire et la durabilité économique de :

- 15.000 exploitations agricoles, dont
  - 4.500 dirigées par des femmes et
  - 500 par des jeunes dans les régions de Maradi et de Dosso.

Il vise spécifiquement les objectifs suivants :

- Améliorer les revenus des exploitations familiales du secteur horticole irrigué, et favoriser l'insertion par l'emploi des jeunes et des femmes, en améliorant et sécurisant l'accès aux services qui leur sont prioritairement nécessaires ;

- Contribuer par le dialogue à structurer les filières horticoles, l'organisation du territoire et à améliorer l'environnement économique des exploitations familiales.



## 3 Principes d'intervention

Des principes forts dans la mise en œuvre du Programme :

- Absence d'Unité de Coordination : le PAPI appuie directement les structures dans leurs rôles ;

- La cohérence de l'intervention avec le cadre national de l'IN ;

- Un choix d'intervenir à travers la profession agricole ;

- Simplicité et efficacité : il se concentre sur les activités qui auront un réel effet levier sur le développement du secteur et l'amélioration des conditions de vie des ménages agricoles ;

- Souplesse par l'adaptation à la diversité des situations (différents types d'exploitations, micro pôles de production, nature du marché, etc.) ;

- Optimisation de la complémentarité des actions menées par la profession agricole avec celles des Collectivités locales, ainsi qu'avec les autres interventions dans le secteur de la petite irrigation, les programmes liés au secteur horticole, et les programmes d'appui au RECA/CRA et aux Organisations Paysannes (OP).

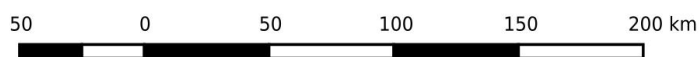
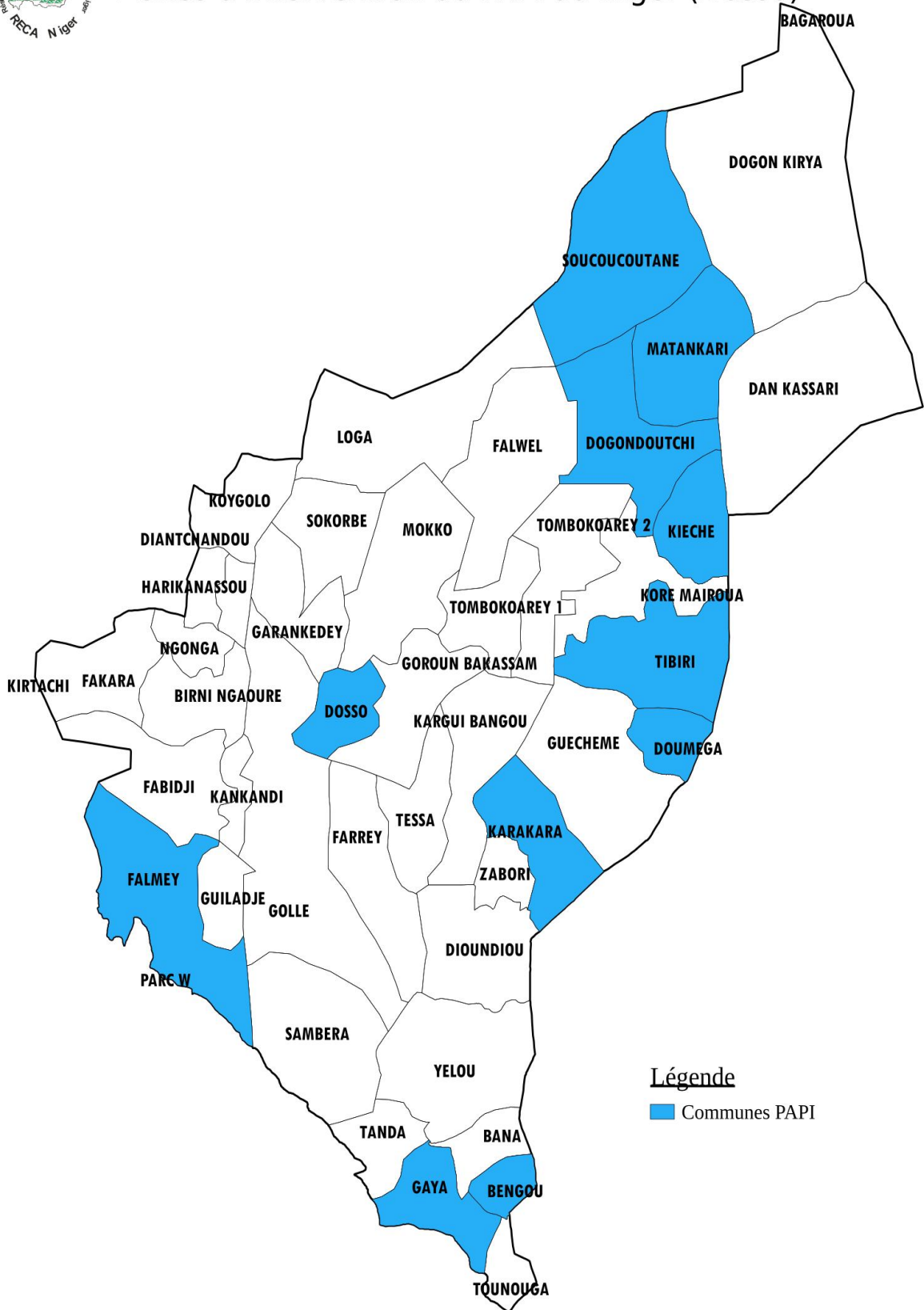
## 2 Organisation du programme

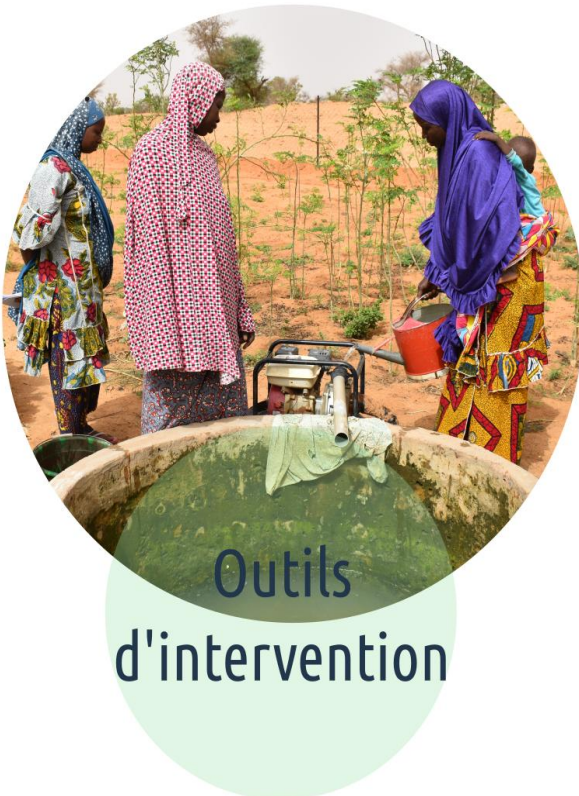
Le PAPI intervient en synergie avec un grand nombre de partenaires déjà tous soutenus par le Bureau de la Coopération Suisse dans le cadre d'autres programmes.

Au niveau national, un comité de pilotage assure le suivi de l'ensemble du programme. Il comprend le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, le Haut-Commissariat à l'Initiative 3N, les Collectivités Territoriales (Conseils régionaux de Dosso et Maradi, communes), le RECA, les Chambres Régionales d'Agriculture (CRA) et le Bureau de la Coopération Suisse.



## Zones d'intervention du PAPI au Niger (Dosso)





## Outils d'intervention

## CGEF

Conseil de gestion de l'exploitation familiale (CGEF), appui – conseil technico-économique, appui – conseil pour la maîtrise des marchés, mis en œuvre par les CRA de Dosso et de Maradi, et les OP avec l'appui du RECA.

## Services financiers

Accès aux services financiers adaptés aux besoins de l'exploitation familiale par la mise en place des mécanismes de stabilisation (fonds de garantie, financement combiné crédit/subvention) permettant de faire l'articulation entre les institutions de crédit et les exploitations familiales.

## Infrastructures marchandes

Les infrastructures marchandes et les investissements communautaires (marché, local de conservation, pôles de services de transformation, réseau de piste,...) réalisés par les collectivités territoriales, à travers l'Agence National de Financement des Collectivités Territoriales (ANFICT).



## Collectivités Territoriales



Ministère de  
l'Agriculture et de  
l'Élevage



Réseau National des Chambres d'Agriculture du Niger  
RECA Niger



Haut-commissariat  
à l'IGN

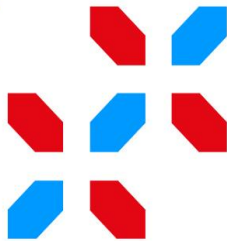


Chambres  
Régionales  
d'Agriculture



Banques et IMF

## OP Régionales



NIG 025



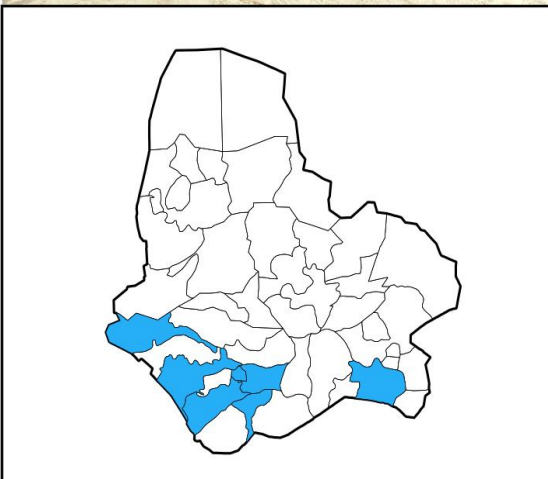
PASEC



Université de  
Lausanne

## Appui-conseil aux Exploitations Familiales

108 % Réalisation



- Dans les régions de Maradi et Dosso, 16.363 exploitants agricoles touchés sur 15.000 prévus soit un taux de réalisation de 108% ;

- Le dispositif d'animateurs endogènes et techniciens des OP (473 agents de conseils) a été renforcé ;

- La réplique du CGEF dans les autres régions du pays ;

- Conduite d'études de caractérisation des exploitations agricoles à Dosso et Maradi ;

- Plus de 37 conventions CRA/OP ont été signées et mises en œuvre ;

- 28 modules de formation élaborés ;

- 9 produits agricoles suivis à travers le Système d'Information sur le Marché du RECA.



+37

28

9

# Production de fiches technico-économiques

Plus de 20 fiches technico-économiques produites, ayant permis de renforcer les capacités techniques des dispositifs d'appui conseil et des Institutions Financières IF (Banques et Institutions de Micro-Finance) pour l'analyse des dossiers de demande de crédit.

Chambre Régionale d'Agriculture de Dosso



Rédaction Chambre Régionale d'Agriculture de Dosso et FCNM Dosso. Version mai 2018

## A. Résumé

L'oignon blanc appelé « albassa koiraye » en Djerma ou « faral albassa » en Haoussa est cultivé principalement dans la Commune rurale de Soucoukoutane, département de Doudchi. Cela reste une variété peu connue, avec une production limitée, mais qui pourrait trouver une meilleure place sur les marchés dans les années à venir (diversification). Le cycle de la culture varie entre 90 à 120 jours quand les bulbes produits sont destinés à la vente directe sur le marché, et entre 120 et 150 jours quand il s'agit des bulbes de conservation. En moyenne, pour 1000 m<sup>2</sup>, on obtient une production d'environ 3.640 kg qui permet de dégager un produit de 448.000 F.CFA pour 150.000 F.CFA de charges et donc une marge brute d'environ 318.000 F.CFA.

## B. Éléments techniques

### 1. Choix de la parcelle

**Localisation :** Les principaux bassins de production de l'oignon blanc sont : Soucoukoutane, Koloué, Gadirga, Kancha, Soukourou, Tanamba, Dangari, Bouzouso, Angoul Fouri et Goudaye.

**Type de sols :** Sols ni trop argileux et ni trop sableux (sablo-argileux, argilo-sableux), riches en matière organique et éléments nutritifs.

### 2. Semis en pépinière

**Calendrier :** Mi-Septembre à fin Octobre

**Variétés :** Locale mais serait originaire de Birnin Kebi (Région de Sokoto au Nigeria)

**Quantité de semences :** 10g pour semer dans des planches de 1 à 5 m<sup>2</sup>.

**Surface en pépinière :** Une planche de 1 m<sup>2</sup> pour repiquer 70 à 75 planches de 1 m<sup>2</sup>

**Durée du séjour en pépinière :** 40 à 45 jours

**Technique :** Labour manuel, confection des planches de 1 à 5 m<sup>2</sup>, semis en ligne.

**NB :** Pour éviter le ruisellement et atténuer l'enlèvement des jeunes plants en pépinière les producteurs mettent du *Cenostheca sesamoides* ("Yodo" en haoussa) dans les rigoles au moment de l'arrosage.

### 3. Préparation du terrain

**Calendrier :** Fin octobre, une à deux semaines avant le repiquage.

**Technique de préparation :** Nettoyage, arrosage, labour manuel à la baba, émotage, confection des planches de 1 à 5 m<sup>2</sup>.

### 4. Fumure

**Fumure de la pépinière :** Mettre par planche de 1 m<sup>2</sup> le contenu d'un seau en plastique noir (de contenance 15 – 20 litres) de compost et/ou matière organique bien décomposée, soit 10 kg/m<sup>2</sup>.

### Fumure des parcelles de production

- **Fumure organique :** Faire trois apports de matière organique bien décomposée et/ou du compost à raison d'une charette/apport pour une surface de 300 m<sup>2</sup>, soit 10 charettes au total pour 1000 m<sup>2</sup>. Sur la base de 376 kg de matière organique (charette, cela correspond à 3,76 tonnes de matière organique pour 1000 m<sup>2</sup> (38T/ha).  
1<sup>er</sup> apport : 2 semaines après reprise ;  
2<sup>e</sup> apport : 10 jours après le 1<sup>er</sup> apport ;  
3<sup>e</sup> apport : 1 semaine après le 2<sup>e</sup> apport.

- **Fumure minérale :** Dans le cas de l'oignon destiné au marché pour vente immédiate, les producteurs utilisent du NPK à raison de 30g/m<sup>2</sup> soit le contenu de la petite boîte de tomate remplie (30 kg/1000 m<sup>2</sup> ou 300 kg/ha d'engrais minéral 15-15-15).

### 5. Repiquage

**Calendrier :** Novembre lorsque les plants ont entre 40 à 45 jours en pépinière.

**Technique :** Ecartements de 20 cm x 15 cm (20 entre les lignes et 15 cm entre les plants sur la ligne), soit une densité de 33.333 plants/1000 m<sup>2</sup>.

### 6. Besoins en eau / irrigation

**Fréquence d'irrigation :** Novembre – Décembre : 1 arrosage tous les 6 jours, Janvier – février – mars : 1 fois tous les 2 jours.

**Besoin en carburant :** Pas d'utilisation de carburant car exhaure manuelle à partir des puits traditionnels. Les producteurs utilisent des pissettes en calesbaie attachées à des cordes.

### 7. Protection phytosanitaire

Du fait que le site soit inondé et exploité uniquement en saison sèche froide, la pression parasitaire reste limitée.

**Principaux ravageurs :** Chenilles, criquets, fusariose

**Mesures d'atténuation :** Traitement bio à base des feuilles de neem, de piment et du tabac ; utilisation des cendres.

### 8. Récolte

**Calendrier :** Mars

**Technique :** L'oignon blanc est à maturité quand la majorité des feuilles sont tombées. Arrêter l'arrosage 14 jours avant la récolte quand l'oignon est à conserver et une semaine avant récolte quand l'oignon est à mettre directement au marché.

### 9. Conservation:

Après avoir enlevé les bulbes blessés /pourris au moment de la récolte, l'oignon blanc est conservé de manière traditionnelle pendant 4 – 5 mois (avril à septembre).

La conservation se fait soit dans un grenier où les bulbes sont déposés en vrac, ou soit dans un endroit ombragé après épannage de sable blanc bien propre.

Afin d'être régulier tous les deux (2) à trois (3) jours afin d'éliminer les bulbes pourris.

## C. Éléments économiques

### 10. Rendement

Ces résultats proviennent de l'enregistrement des données collectées lors du suivi de 15 producteurs d'oignon blanc à Soucoukoutane pour le conseil de gestion à l'exploitation familiale (CGEF) au cours de la campagne sèche 2017-2018. Cette collecte a été ensuite

complétée par un entretien avec 40 producteurs en focus groupe. Les rendements de référence pour 1000 m<sup>2</sup> sont les suivants :

Production sacs/1000m <sup>2</sup>	Production pour 1000m <sup>2</sup> en kg	Rendement en kg/ha	Appréciation
65 Sacs	4.225	42.250	Bon rendement
56 Sacs	3.640	36.640	Rendement satisfaisant
30 Sacs	1.950	19.500	Rendement insuffisant

56 sacs /1000 m<sup>2</sup> est utilisé comme référence pour les analyses suivantes.

### 11. Besoins en fonds de roulement

En 2017-2018, les charges opérationnelles pour la culture d'oignon blanc (besoins en fonds de roulement) varient entre 90.000 et 157.000 F.CFA pour 1000 m<sup>2</sup>.

Postes de dépenses	Charges pour 56 sacs/1000 m <sup>2</sup> en F.CFA	% des charges
Préparation terrain	19.040	15%
Achat semences/pépinière	17.775	14%
Semis/repiquage	4.465	3%
Achat engrais	2.720	2%
Achat fumier	12.125	9%
Récolte	5.385	4%
Emballage	1.885	1%
Transport	5.600	4%
MO familiale	48.940	38%
<b>Total fonds de roulement</b>	<b>130.325</b>	<b>100%</b>

La main d'œuvre (M.O.), répartie en main d'œuvre familiale et main d'œuvre salariale, représente la principale charge opérationnelle avec 60% des dépenses totales. Elle est suivie par l'achat des semences et plants en pépinière avec 14% et des emballages et fumier représentant respectivement 11% et 9%. Le transport et l'achat d'engrais chimique sont les charges les plus faibles avec respectivement 4% et 2% du total des charges.

Les besoins en trésorerie sont surtout étalés sur les trois (3) mois de la production (voir répartition mensuelle du total des charges).

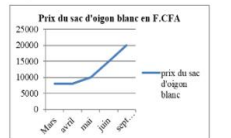
## 12. Commercialisation

Caractéristique	Monnaie de vente
F.CFA	
Par sac de 65 kg	
Le prix du sac de 65 kg d'oignon blanc est 8.000 F en mars, 10.000 F en début mai et peut atteindre 20.000 F en septembre.	
De mars à septembre.	

## 13. Marge brute

Commercialisation pour 1000 m <sup>2</sup> (en F.CFA) – Rendement de référence 56 sacs/1000 m <sup>2</sup>	
Prix de vente moyen par sac de 65 kg	8.000
Produit brut (b) = (a) x (56)	448.000
Charges opérationnelles (c)	130.325
Marge brute opérationnelle moyenne (d) = (b) – (c)	317.675
Coefficient multiplicateur (b) / (c)	3,44

Les marges brutes obtenues sont fonction du rendement et de vente. Le ratio produits / charges opérationnelles indique une performance de la production de l'oignon blanc au rendement de 36.400 kg/ha (3.640 kg/1000m<sup>2</sup>).



Part mensuelle du volume total de vente sur la campagne	
Mars	50%
Avril	10%
Mai	10%
Juin	10%
Juillet	10%
Août	5%
Sept.	5%

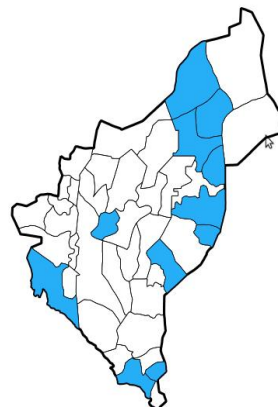
## E. Analyse des risques

Risques	Évaluation	Précisions et mesures d'atténuation
Inondation	Élevé	S'éloigner des zones inondables, notamment par le forage PVC.
Commercialisation / Prix (cf. courbe de prix dans commercialisation)	Moderé/élevé	Période de vente : Favoriser l'écoulement de la production en juillet-août et septembre lorsque les prix sont élevés, <b>seulement si bien conservés et traités</b> . Prix bas à la récolte (mars/avril, principalement dû à l'abondance du produit sur le marché) → <b>crédit bien calibré et réparti</b> pour combler la baisse de revenu immédiat et ainsi commercialiser de l'oignon de garde et profiter des prix plus avantageux.
Crédit au mauvais moment	Moderé/élevé	Le risque de <b>détournement de l'objet du crédit</b> est susceptible de mener à un défaut de remboursement. Une mauvaise appréciation de la période de décaissement correspondant à des besoins précis peut mener à l'utilisation du crédit pour d'autres fins et ainsi impacter les revenus anticipés.
Trésorerie insuffisante	Moderé/élevé	<b>Bonnes pratiques sur la culture d'oignon blanc et sur les autres cultures au cas où il y a des cultures d'accompagnement, crédit au bon moment et épargne.</b>
Conservation	Moderé	Voir point 9.
Volume d'engrais	Moderé	Conseil agricole pour éviter un alourdissement inutile des charges de fertilisation.
Investissement	Moderé	Plan d'amortissement par rapport à la surface cultivée, notamment pour le forage et la motopompe, incluant l'oignon et les autres cultures irriguées. S'assurer qu'il y a de l'eau à la profondeur voulue avec les conseils d'un hydrologue.

		Un différé de remboursement peut être requis en fonction de la période de décaissement et les périodes de commercialisation (et favoriser l'oignon de garde).
Phytosanitaire	Faible	Utiliser des produits adaptés et/ou des variétés tolérantes.
Surendettement	Faible/Moderé	Évaluation des crédits en cours, mêmes informels, notamment après des commerçants. Les remboursements sont souvent effectués dès la récolte, en mars-avril.

Calendrier des risques											
Risques Phytosanitaires	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Sept.
Décaissement (crédit fonds de roulement)	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Sept.
Décaissement (crédit Investissement)	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Sept.
Commercialisation	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Sept.

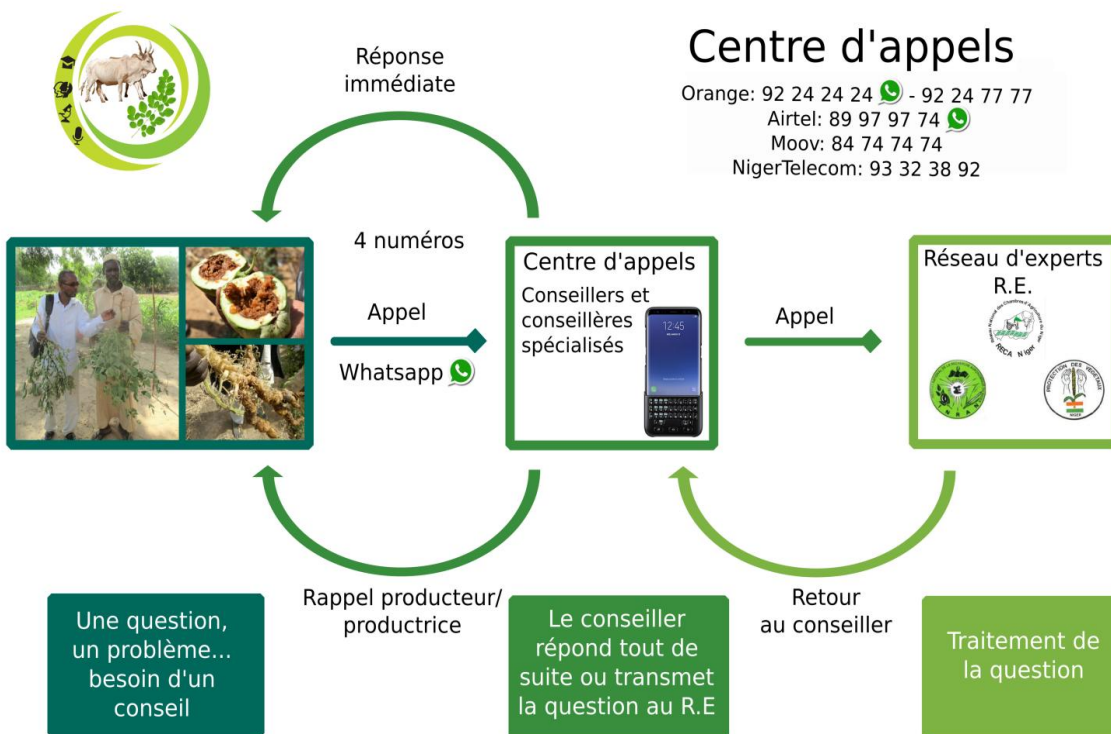
■ Période favorable ■ Période moins favorable ■ Période déconseillée à risque



## Le développement de nouveaux canaux de communication

Pour répondre aux besoins en conseil des producteurs, sont utilisés : radios communautaires pour diffuser des émissions radios (plus de 1000 diffusions sur Dosso et Maradi), production de 14 fiches techniques en Haoussa et Zarma, et promotion du Centre d'Appels pour un conseil agricole à distance (près de 200 appels par semaine) à travers le Programme e-Extension.

## Programme e-Extension au Niger





## Bilan Annuel 2018



Orange : 92 24 24 24  
92 24 77 77  
Airtel : 89 97 97 74  
Moov : 84 74 74 74  
NigerTelecom : 93 32 38 92

Centre d'Appels  
pour un conseil  
agricole à distance

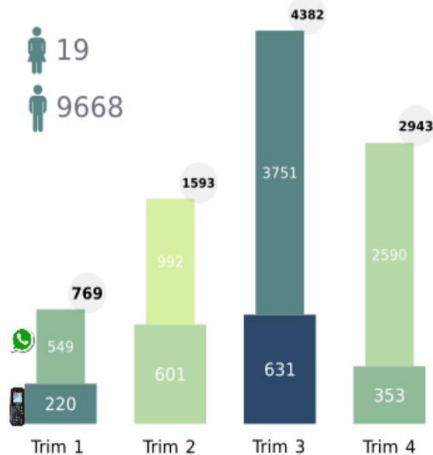
Du lundi au vendredi  
Ouvert de 8h 30mn à 17h30mn  
En Français, en langues Zarma et Haoussa

Orange : 92 24 24 24  
92 24 77 77  
Airtel : 89 97 97 74  
Moov : 84 74 74 74  
NigerTelecom : 93 32 38 92

Du lundi au vendredi  
Ouvert de 8h 30mn à 17h30mn  
En Français, en langues Zarma et Haoussa

### 9687 APPELS ENREGISTRÉS

1805 appels téléphoniques  
7882 appels whatsapp



6 RÉGIONS

16 ÉMISSIONS RADIO

71 RADIO COMMUNAUTAIRES ET PRIVÉES

15 083 DIFFUSIONS D'ÉMISSIONS RADIO

- Thèmes autour des campagnes agricole pluviale et de contre-saison
- Protection des cultures irriguées
- Choix des variétés et des semences
- Situation des prix et des tendances du marché de gros de Niamey
- Semences améliorées : les variétés et où les trouver dans votre région
- Protection des cultures pluviales
- Prévisions climatiques saisonnières et la fertilisation des cultures (engrais, compost).

## Financement d'exploitations agricoles

- 1189 exploitations familiales ont bénéficié des financements (subventions adossées aux crédits) auprès des institutions financières à savoir BAGRI et ASUSU S.A dont 422 exploitations familiales dirigées par des femmes et 178 par des jeunes.

- Le montant des financements agricoles dans le cadre du PAPI s'élève à 604.653.022 F.CFA (Dosso : 112.654.830 F.CFA et Maradi : 489.998.192 F.CFA) dont 240.750.554 F.CFA de subventions adossées aux crédits (Dosso : 45.061.932 F.CFA et Maradi : 195.688.622 F.CFA).



## Infrastructures structurantes



- 13 magasins de stockage (Dosso : 3 et Maradi : 10)
- 10 aires de séchage (Dosso : 2 et Maradi : 8)
- 4 stands de produits maraichers (Maradi) ;
- Construction d'un comptoir de commercialisation de produits agricoles (Maradi) ;
- Travaux de protection des sites maraichers et d'ouvrages de franchissement à Dosso ;
- 11 km de piste à Dosso ;
- Défense et restauration des sols : récupération de 75 ha de terres dégradées, actions de sécurisation des habitations, des infrastructures sociales de base et des espaces agricoles par le traitement des koris dans 4 villages de Maradi ;
- 1 Transformateur électrique installé à Djirataoua (Maradi).



## Zones d'intervention du PAPI au Niger (Maradi)

Résultats obtenus sur le Financement



“ A l’issue de l’autoévaluation du programme en novembre 2017, il ressort que l’analyse du PAPI a démontré sa pertinence, son efficacité globale et son efficacité. Le PAPI a permis de développer des outils et des mécanismes efficaces qui contribuent à améliorer l’accès aux services de proximité des exploitations familiales évoluant dans le secteur de la petite irrigation.

Pour le RECA, il s’agira de « *poursuivre le pilotage des interventions destinées à consolider l’outil CGEF, à en développer la mise en œuvre, à mieux en interpréter ses produits pour améliorer la qualité des services aux Exploitations Familiales et améliorer la qualité de la représentation dans les grands débats sectoriels* ».

[ La mission d’autoévaluation ] ”





## Dialogue politique

La mise en œuvre du PAPI a également contribué à enregistrer des avancées significatives au niveau du dialogue politique. C'est ainsi qu'il y a eu :

- L'opérationnalisation du Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (FISAN) avec comme principal objectif de créer une offre de services financiers appropriée afin de répondre aux différents besoins des producteurs et des entreprises agricoles ;
- La mise en place d'un Système National de Conseil Agricole (SNCA) avec comme organe de pilotage l'Agence de Promotion du Conseil Agricole APCA (dont les textes sont adoptés) ;
- La formulation du plan stratégique de la recherche agricole du Niger ;
- Le renforcement de la gouvernance et des services des Organisations Professionnelles Agricoles OPA (RECA/CRA/OP), des Collectivités Territoriales et des IF (BAGRI et ASUSU).

